

*Le Vieux Château, 10, rue Alphonse Baudin - 58200 - Cosne-Cours S/Loire*

## Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2019 portant sur l'année civile 2018

En date du 18 Janvier 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Formes & Couleurs, salle Edme Lavarenne à Cosne-Cours-s/Loire

La séance est ouverte à 18H40 présidée par Dominique DURIN.

**Annonce du nombre de votants et de sa constitution :**

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 73 dont 45 représentés

Majorité simple : 23

**La parole est à Dominique DURIN, président de l'assemblée générale :**

Bienvenue à tous et particulièrement aux nouveaux membres de l'association

Merci à Monsieur **Mézy** pour avoir répondu à notre invitation.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de mettre un visage sur les noms des membres du CA 2018, je vous les présente de visu.

Madame **Angevin Yvette**, Vic-présidente ; Madame **Bar Fabienne**, Trésorière ; Martine Carpentier, secrétaire ; **Marie-José Vessereau**, Secrétaire adjointe ; Madame **Casals Virginie**, webmaster ; Madame **Pascale Nigault**, membre, Monsieur **Guy Tel**, membre ; **Isabelle Douvry**, Secrétaire adjointe ; Gérard Fritz, membre ; moi-même, **Durin Dominique**, Président.

Il est à noter que les professeurs des ateliers sont invités aux réunions de bureau ainsi qu'à cette A.G. J'ai le plaisir de vous les présenter.

J'ai surtout l'honneur de vous dire ma fierté de proposer à notre région des professeurs attachés à leur domaine, compétents et qui enseignent en parfaite harmonie avec les élèves et le bureau.

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

La ligne directrice de notre C.A./bureau est de maintenir et développer toutes les initiatives propres à satisfaire l'objet de l'association en bonne relation avec les autres groupes et entités locales susceptibles d'œuvrer dans le même sens. A cet effet ce rapport moral se voit développé au travers du rapport d'activité qui suit.

## Le Salon des Arts

Nous avons mis en œuvre la préparation du Salon 2018 du 10 au 15 septembre avant son ouverture du 15 au 24 septembre ce qui a mené à la manifestation que vous avez pu voir.

Cette manifestation qui avait pris une dimension importante par sa qualité et les artistes invités et qui a demandé un travail conséquent n'a pu être assurée dans de bonnes conditions, l'annonce de l'impossibilité d'utiliser la Chaussade accompagnée de la proposition d'occuper en octobre le tribunal a été suivie de diverses modifications de date et de salle. Sans revenir sur le détail de toutes ces désagréables péripéties, nous n'avons pu occuper la Chaussade qu'une semaine du 15 au 23 septembre pour l'ouverture au public, la semaine précédente ayant été utilisée pour la préparation. Elle a encore vu des oeuvres de qualité être exposées et la délivrance des prix du Jury et du public respectivement à Yves Garandel et à Isabelle Delin.

Nous remercions Claire Boitel pour son travail d'infographie qui nous a permis d'avoir affiche et invitation de qualité ainsi que liste des œuvres et Cartel comme pour sa direction scénographique.

Le vernissage a été le moment officiel du salon, occasion de remettre le prix du Jury attribué cette année à Yves Garandel en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Madame Chêne Conseillère Départementale qui a renouvelé son aide une fois encore, de M. Veneau maire et Conseiller départemental, de M. Mézy 1<sup>er</sup> adjoint et chargé de la Culture et des associations, de Madame Galopin Maire de Saint-Loup. Madame Sollogoub-Thollenaz, maintenant sénatrice s'était fait excuser.

Nous avons reçu deux classes de collège. Une visite réservée aux Amis du Musée de la Loire a également eu lieu.

Le décrochage, précédé de la remise du Prix du Public a été un moment plus détendu et très chaleureux. Page 58 et le domaine des Athénées continuent de parrainer nos deux prix.

On peut noter avec satisfaction la participation de nombreux adhérents artistes et élèves à la mise en place de l'expo et à sa tenue pendant huit jours cette année.

Si les ventes ont été faibles, la fréquentation et la participation ont été une consolation.

La préparation du futur salon est désormais un problème, probablement sans autre solution que de se rabattre sur un morcellement des trois composantes du salon, ateliers, artistes locaux et artistes invités.

A l'heure actuelle la Chaussade doit être réhabilitée pour 187 000 € avant d'être concédée pour 9 ans à une restauration privée retirant à Cosne une salle de très grande qualité adaptée à des circonstances diverses et multiples.

Nous sommes donc désormais en quête d'autres formules. Il est donc inutile pour l'instant que la municipalité répercute sur notre association les demandes d'artistes souhaitant exposer.

## **Fonctionnement de l'association**

Notre site internet poursuit sa mission et informe sur la nature de notre association les internautes intéressés par l'art, mais sert aussi de moyen complémentaire d'information des artistes que nous sollicitons pour l'exposition.

Il a reçu plus de 600 visites par mois cette année. Il continue d'être actualisé (8 articles encore en 2018) et pourrait sans aucun problème recevoir davantage de contributions.

Sept réunions de bureaux ont eu lieu.

L'information aux adhérents, outre le site et l'AG, a été complétée par 5 courriers du président aux adhérents expédiés durant l'année.

Malgré les économies pour garder un exercice de sécurité le nécessaire a été fait pour maintenir un niveau minimum d'équipement pour les ateliers : équipement (étagères...) et matériel fongible ou non pour l'atelier Enfants. Des achats coopératifs sont effectués et aboutissent à une opération financièrement blanche pour l'association. Merci à Fabienne pour l'important travail d'encaissement que cela suscite.

Pour l'**atelier céramique** trois créneaux fonctionnent au Vieux Château animé par Valéry Grégoire : mardi de 18H à 20H - mercredi de 14H30 à 16H30 - puis de 17H30 à 19H30. Un autre, à vocation d'accueil et d'initiation, a fonctionné le dernier trimestre 2018 le mardi après-midi de 15H00 à 17H00 .

Cette année, l'opération Céramique a eu lieu du 1er juin au 24 juin en 2018 et devrait se répéter pour la troisième fois au printemps 2019. Son succès est indéniable, tant du point de vue de l'association des commerçants que des ateliers céramique. Une autre exposition a eu lieu aux Terres Rouges du 14 juillet au 15 août.

Un four Raku a été acquis et a donné lieu à quatre journées de stage ayant permis des réalisations que l'on a pu admirer au salon.

Le four haute température a dû être réparé, ses résistances refaites.

L'**atelier peinture** poursuit sa route avec Elisabetta Riganti dont l'atelier vise à la créativité, elle comporte 6 élèves dont la présence est très stable pour l'instant et fonctionne à la satisfaction de tous.

Un **atelier libre** le lundi après-midi a fonctionné pour la troisième fois l'an dernier, accueillant des élèves des ateliers soucieux de poursuivre leurs travaux. Le nombre de participants a varié de trois à neuf avec une moyenne de 4.

**L'atelier vitrail** a ouvert ses portes pour la première fois le mercredi 31 janvier 2018 avec 18 adhérents. Compte tenu de ce succès, Gérard FRITZ a proposé de fonctionner sur 2 cours, le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 17h15 à 19h15. Actuellement, l'atelier tourne avec une dizaine d'apprentis répartis sur le mercredi et le jeudi. Au cours de l'apprentissage, chaque apprenti a appris à concevoir et dessiner un projet de vitrail, à découper les verres, à assembler les verres dans un réseau de plomb et procéder au soudage de l'ensemble. En cours d'année, nous avons débuté la technique du Tiffany qui intéresse beaucoup. L'association met à la disposition des apprentis les fours de cuisson pour le dessin sur verre et une petite meuleuse pour faciliter l'ajustage des verres au cours de l'assemblage. L'association mutualise l'achat des baguettes de plomb en les mettant à disposition des apprentis au prix de 3€ le mètre. Certains consommables de petite consommation sont mis à disposition sans participation financière particulière.

### **L'atelier Enfants**

**L'Accueil d'un groupe d'enfants du Centre Suzanne Coulomb** a permis de présenter la technique de la linogravure et de faire réaliser des objets en céramique qui ont été cuits et livrés.

La fête des associations a eu lieu cette année le jour du vernissage de l'exposition de la Chaussade mais nous y avons été présents.

L'alignement de la durée d'adhésion sur l'année civile avec la possibilité d'adhérer pour 3 mois à la rentrée de septembre est maintenue. Elle crée une attente de rentrée d'adhésion dès aujourd'hui pour la période janvier à décembre 2019. Une adhésion proportionnelle de 5 € continuera d'être demandée en septembre aux nouveaux élèves des ateliers. Les nouveaux montant d'adhésion seront fixés en fin de présentation des rapports.

Gérard Fritz a participé à une formation sur trois samedis de comptabilité et gestion.

En 2018, nous avons compté 73 adhérents dont :

- 8 pour l'atelier de peinture
- 29 pour l'atelier céramique
- 20 pour l'atelier vitrail
- 4 pour l'atelier Enfants
- 12 adhérents libres : artistes, cuiseurs de céramique, participants aux stages ou soutiens tout simplement

### **Côté mairie**

Notre demande de subvention a été remise en temps voulu. Nous espérons une augmentation vu le travail fourni.

Nous attendons toujours les toilettes réglementaires et promises depuis l'arrivée du grenier du Nohain qui refuse que nous accédions aux toilettes de l'étage supérieur.

Nous déplorons la perte de la Chaussade qui nous crée un tort irréparable.

Réactions de la salle et de M. Mézy, comme suit :

Adhérents : ils s'interrogent sur la possibilité de réaliser désormais une exposition (de la qualité de celle organisée à la Chaussade) et aimeraient quelques propositions.

Mr Mézy : il est d'accord que le lieu de la Chaussade est unique et il est très peiné que cela soit supprimé ; il propose d'utiliser la cour du Château, où se trouvent nos ateliers, pour une expo « en extérieur » (avec barnums pour protéger les œuvres).

Adhérents : réactions négatives pour la plupart quant à l'aspect technique (problèmes d'éclairages, d'intempéries éventuelles, d'étanchéité, d'assurances...).

Mr Mézy : il propose un autre lieu : celui du Palais de la Loire.

Adhérents : même si certaines manifestations artistiques pourraient s'y dérouler, cela ne sera jamais comme à la Chaussade ; il faut une exposition dans un lieu « de classe ».

Professeur de l'atelier Céramique : remercie Mr Mézy pour ses propositions ; cela mérite réflexion.

**Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.**

## **BILAN FINANCIER :**

Fabienne Bar, trésorière, présente un compte financier en date du 31/12/2018 faisant apparaître un total du compte charge se montant à 6.616,61 € et un total du compte produit se montant à 6.491,99 €, faisant apparaître un déficit de 124,62 € .

Le solde du compte courant début 2018 se montait à 1.342,09 € + caisse de 66,80 €.

Le solde du compte courant au 31/12/2018 se monte à 1.217,47 € , la caisse à 326,05 €.

Un document récapitulatif des chapitres est présenté à chaque membre de l'AG. Fabienne commente le détail de chaque chapitre.

Un adhérent fait remarquer qu'il serait bon de faire figurer le montant du matériel non encore vendu et donc en stock.

Il est difficile d'expliquer le manque de ventes au salon si ce n'est par la brièveté de sa durée

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

# Modification du tarif des adhésions

## Le bureau propose

Tarifs 2019 : Cotisation de Base + cotisation spécifique (sur 2 Ateliers) :

### Prix annuel suggéré :

- 22 euros Adhésion de Base + 5 euros pour le Vitrail (Atelier G.Fritz)
- 22 euros Adhésion de Base + 8 euros pour la Céramique (Atelier V.Grégoire)
- 22 euros Adhésion de Base (Atelier Dessin Peinture)
- 12 euros pour l'Atelier Enfants (dont le coût sur l'année reste modique).

Voici le pari qui est fait :

20 €	4		80 €
18 €	5	Plus 1	90 €
16 €	5	Plus 1	80 €
13 €	6	Plus 2	78 €
12 €	7	Plus 3	84 €

Après discussion animé il est mis au vote un tarif unique de 25€ pour les adultes et de 12€ pour les enfants.

**Adopté à l'unanimité**

## Election du nouveau C. A.

Se présentent :

ANGEVIN Yvette	FRITZ Gérard
BAR Fabienne	NIGAULT Pascale
CARPENTIER Martine	TEL Guy
CASALS Virginie	VESSEREAU Marie-José
DOUVRY Isabelle	DURIN Dominique

**Les candidats sont élus à l'unanimité**

**Après une courte pause, présentation du nouveau bureau :**

DURIN Dominique, président	ANGEVIN Yvette, vice-présidente
BAR Fabienne, trésorière	NIGAULT Pascale, membre
CARPENTIER Martine, secrétaire	TEL Guy, membre
CASALS Virginie, gestionnaire du site,	VESSEREAU Marie-José, secrétaire adjointe
DOUVRY Isabelle, secrétaire adjointe	
FRITZ Gérard, trésorier adj.	

### **Projets 2019 et échanges**

Dominique Durin informe que sa présidence s'arrêtera obligatoirement fin 2020, donc pour l'année 2021. Il faut y songer dès maintenant.

Valery a effectué les contacts avec l'Association des commerçants, l'opération céramique en boutique aura lieu. Dates à fixer.

Dominique explique que Corinne propose de présenter les petites pièces de théâtre d'ombres inventées par les enfants à un cercle de spectateurs, dont les parents bien sûr.

Rien n'est pour l'instant précis sur les modalités, dates, lieux, contexte... Plutôt au printemps.

Tout cela s'inscrirait dans un évènement global "Magie, ombre et lumière" où divers partenaires artistes présenteraient oeuvres ou installations. Les vitraux de l'association elle-même pouvant y trouver leur place naturellement, tout comme l'atelier céramique avec des contributions spécifiques (comme des photophores, exemple en passant...)

Projet de réalisation d'un vitrail pour la Mairie (pont de la Loire + Ecusson).

Présentation du Projet Moulin-L'évêque, il s'agirait d'une exposition d'art contemporain dans le cadre des moulins de Moulin-l'Evêque avec leur association, la Camosine et Formes et Couleurs et Anne Touquet lauréate du prix du jury comme directrice artistique.

La séance est levée vers 20H40

Le Président

La Secrétaire